

**CHAMPIONNAT REGIONAL DE SLALOM – CADETS / JUNIORS / SENIORS / VETERANS
SELECTIF REGIONAL
Dimanche 3 avril 2011 - SEV de Vinon s/Verdon**

Organisation Information	Structure organisatrice : Club de Vinon - http://vvck.free.fr R1 : Denis BARKAT - dbarkat@sdis04.fr – 06.81.95.75.89 Juge arbitre : Claude CORDIER (à confirmer)
Parcours	Stade d'eau vive de Vinon Parcours de classe III / Débit régulé par EDF > 36 m ³ /s
Catégories Invités Niveau	Cadets / Juniors / Séniors / Vétérans 20 places maximum (ouvert aux P/B/M avec priorité aux minimes) Pagaie Verte Eau Vive (tous participants)
Inscriptions	En ligne sur site fédéral : http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/inscriptionsEnLigne/index.php?ajax=true&Karine DAUGA – 04.93.34.08.65 / 06 26 44 06 77 - crck@wanadoo.fr
Responsable Echéances Frais d'inscription	Pour le 29 mars 2011 5€ par bateau > montant SR SLA (chèque à l'ordre du Club de Vinon - VVCK)
Hébergement	1/ Gîtes de Groupe : Moulin St-André-04.92.73.18.08/Fax : 04.92.78.93.20 Email : moulin.standre@vinon-sur-verdon.fr (http://moulinstandre.vinon-sur-verdon.fr) 2/ Pavillon d'Aurabelle - 04 92 78 99 53

PROGRAMME PREVISIONNEL

Samedi 2 avril 2011 > Entraînements

- ❖ Entraînements libres sous la responsabilité des clubs
- ❖ Débit régulé de 36m³/s de 14h à 17h

Dimanche 3 avril 2011 > Entraînements + Compétitions (1 seul groupe)

- ❖ Débit régulé de 36m³/s de 9h30 à 17h
- ❖ De 9h30 à 10h30 => Entraînement libre sous la responsabilité des clubs
- ❖ 10h => Réunion des juges
- ❖ 10h30 => Fermeture du bassin pour montage du parcours
- ❖ 11h => Démonstrations et approbation du parcours
- ❖ 11h30 => 1er départ 1^{ère} Manche (départ toutes les 45'')
- ❖ 14h15 => 1^{er} départ 2^{ème} Manche (départ toutes les 45'')
- ❖ 17h00 => Résultats

Confirmations / Retrait des dossards

- ❖ Au bâtiment course situé en amont du stade
- ❖ Dimanche de 9h à 10h
- ❖ Remise dossards contre chèque de caution de 50€ par club (chèque à l'ordre du CRCK PACA)

Jugement

- ❖ Chaque club doit fournir 1 juge non compétiteur pour 3 embarcations inscrites et 2 juges à partir de 12 embarcations inscrites.

Sécurité et conformité du matériel

- ❖ Compétition : règlement FFCK - vérification par tirage au sort
- ❖ Entraînement libre : sous la responsabilité des clubs (arrêté du 4 mai 1995)